

Quelle convention collective ?

La profession de géomètre-expert va devoir changer de convention collective et même de branche professionnelle. Ce qui était clair hier devient confus aujourd'hui...

La déception est manifeste au sein de l'Union nationale des géomètres-experts (UNGE) lorsqu'il s'agit d'aborder l'évolution de la branche professionnelle et de la convention collective qui en découlera. « *Que d'énergie pour si peu ! Nos mandataires font preuve d'une patience remarquable, mais le dialogue est rouillé, usé par des luttes fratricides des organisations syndicales* », déclarait Régis Lambert à la tribune. Organisations de salariés mais aussi patronales.

Amer constat après de nombreux espoirs. **Sous la pression du gouvernement qui souhaite réduire le nombre des branches professionnelles en procédant à des regroupements, en espérant un volontariat à la base, à défaut par la contrainte.** L'UNGE, seul syndicat représentatif lorsque cette démarche s'est mise en place, s'est rapprochée de l'Untec, le syndicat des économistes de la construction, consciente que l'actuelle convention collective qui concerne les géomètres-experts, les géomètres-topographes, les photogrammètres et les experts fonciers représente une branche bien trop faible pour répondre aux exigences gouvernementales. Les deux forces unies au sein de la filière de l'immobilier, de l'aménagement et de la construction (Fiac) devaient peser d'un poids plus lourd et s'ouvrir éventuellement à d'autres professions, par exemple aux experts agricoles. Or, aujourd'hui, les excellentes relations d'hier sont devenues problématiques.

Il y a un peu plus de deux ans, tout semblait parti sur des bases solides, avec des déclarations rassurantes de part et d'autre et des participations réciproques aux congrès et assemblées générales. **Depuis, rien n'a dépassé le stade des bonnes intentions. Pas un seul article de la nouvelle convention collective n'a été écrit et, selon Régis Lambert, « les rapports avec l'Untec se sont tendus »** alors que, dans le même temps les rapports avec les deux syndicats représentatifs des salariés, la CFIC (Bati Mat TP CFIC) et la CFDT (Syndicat national des professions de l'architecture et de l'urbanisme) se sont révélés décevants. Si décevants que l'UNGE envisage de changer son fusil d'épaule, le comité directeur et le bureau exécutif semblant en phase sur cette évolution. Rien n'est encore définitivement décidé mais le comité directeur a validé « *Pouverture de discussions* » avec la fédération Cinov en vue d'un rapprochement. « *C'est une nouvelle étape pour l'UNGE qui se donnera les moyens de grandir sans perdre son identité en simplifiant le dialogue social et en rendant l'interprofessionnalité plus efficace* », estimait le président sortant. Rien n'est définitif, mais l'évolution semble bien inéluctable, **le ressentiment est fort envers l'Untec accusée de blocage systématique et d'approche uniquement partisane des négociations**, même si ces reproches s'expriment à la tribune en termes plus diplomatiques. Un rapprochement avec la fédération Cinov, avec laquelle l'UNGE a déjà des liens, ferait entrer la profession de géomètre-expert, et toute sa branche professionnelle actuelle, dans la convention collective Syntec. L'UNGE, actuellement syndicat patronal largement majoritaire, se fondrait dans un ensemble incomparablement plus vaste et ne pourrait plus peser seule sur les destinées de la profession. Elle compte cependant sur le fort



taux de syndicalisation des cabinets pour peser dans la nouvelle branche. Du moins lorsqu'elle aura été choisie ! Un premier pas dans le sens d'un tel rapprochement a d'ailleurs été fait lorsque l'UNGE s'est affiliée à l'Opco Atlas qui regroupe nombre de professions connexes. Rejoindre la convention Syntec est d'ailleurs inscrit dans Trajectoire 2026. ●

Syntec et Cinov

La convention collective Betic du 15 décembre 1987 regroupe les bureaux d'études techniques, les cabinets d'ingénieurs-conseils et les sociétés de conseils. Et la puissante fédération Syntec qui représente plus de 3 000 groupes et sociétés spécialisés dans le numérique, l'ingénierie, le conseil et la formation professionnelle. Le poids de cette fédération fait que la convention collective est couramment appelée la convention Syntec. C'est en réalité une fédération regroupant plusieurs syndicats professionnels sous une bannière commune.

Le Cinov est également une fédération regroupant treize syndicats professionnels du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Elle revendique 3 000 adhérents et a toujours entretenu des liens de proximité avec l'UNGE. Elle est affiliée à la convention collective Syntec.

Le filon de la reconversion

Comment recruter en période de forte activité pour une profession mal connue ? L'une des solutions pourrait être d'attirer les personnes qui souhaitent changer de métier, enjeu d'une table ronde des Rencontres nationales.

« **R**econversion professionnelle ». Les termes sont souvent utilisés dans les reportages télévisés pour l'informaticien qui part élever des chèvres ou la styliste branchée qui se découvre une passion pour les sabots auvergnats. Est-ce transposable aux cabinets de géomètres-experts qui espèrent des personnes extérieures à la profession mais qui seraient prêtes à se former afin de réorienter leur vie ? « *C'est un enjeu majeur et il faut passer à la vitesse supérieure. Le chef d'entreprise cherche un jeune bien formé mais il n'existe plus ou plus assez* », relève Ambroise Bouteille, consultant en politiques de l'emploi. « *Il existe des solutions pour le former, avec des parcours individualisés, car un nombre considérable de demandeurs d'emploi ont un bon niveau. Il n'est pas nécessaire d'être du métier* ».

Pour Vincent Montreuil, inspecteur général de l'Éducation nationale, il y a 500 à 550 BTS topo proposés chaque année avec 80 % de réussite, dont un tiers en alternance. 350 environ viennent de Bac pro et 70 % d'entre eux continuent après le BTS. Le vivier est donc là mais, reconnaît-il, ce sont souvent des professeurs de génie civil qui enseignent la topographie, faute de concours de recrutement. Une façon d'attester que la filière classique ne répond pas à la demande.

La solution viendrait-elle de l'Opco Atlas ? C'est ce que propose Yves Portelli, directeur général, qui se met « *au service des géomètres-experts* ». « *Je crois fortement à l'alternance qui, pour la profession, représente 500 contrats chaque année, financés pour huit millions d'euros, dont 62 % en BTS et 5 % en Bac pro. L'entreprise ne paye rien pour former son futur collaborateur et l'alternance est plus courte que l'apprentissage. Mais il faut arriver à présenter le géomètre-expert aux demandeurs d'emploi qui sont à la recherche d'une reconversion. Avant tout, faites aimer votre métier* ». Ensuite, l'assistance financière de l'Opco Atlas permet de former un salarié qui se destinait à une autre voie.

Si simple ? Pas forcément pour Hervé Jouanneau, responsable du pôle « conseil en formation » de Pôle emploi. « *On ne vous connaît pas assez. Vos offres sont souvent incompréhensibles, par exemple en détaillant vos logiciels, alors que nous avons 1 600 offres d'emploi sur pole-emploi.fr dont 600 en direct et 1 000 par des intermédiaires. Vos offres sont peu adaptées à une reconversion* ».



Autre solution, passer par un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (Greta). Cécile Bosselli, conseillère en formation continue pour les Yvelines, rappelle que cet organisme propose des formations sur mesure, avec un géomètre-expert référent, sur quatorze mois, avec montée en compétence et remise à niveau. 85 % trouvent un emploi à leur sortie. Sous condition que les géomètres-experts eux-mêmes s'investissent dans le cursus.

Rien n'est simple mais des solutions existent, notamment sur l'accompagnement en matière de formation et, point capital, sur le financement de cette formation pour l'entreprise. Les questions de la salle ont d'ailleurs démontré une profonde méconnaissance de ces mécanismes et de ces aides. « *La vie professionnelle n'est pas un long continuum et la reconversion fait peur. Il appartient au géomètre-expert d'adapter son mode de recrutement et son discours : j'en ai besoin, il me plaît, je vais l'aider à se former* », assène Yves Portelli. En insistant sur les termes utilisés : « *reconversion ce n'est pas un bon mot, je préfère utiliser celui de transition* ».

Dans les débats de cette table ronde, il ressort un constat étonnant, c'est que les financements sont au rendez-vous. Pôle emploi finance par exemple jusqu'à 38 000 euros par stagiaire pour une reconversion professionnelle, ce qui fait que l'entreprise volontaire pour se lancer dans ce recrutement-formation n'a pas de réelle charge financière à assumer.

La reconversion professionnelle peut par ailleurs avoir deux visages : celle du jeune qui réoriente ses études, ou ses absences d'études, et celle du salarié plus âgé qui veut totalement changer de métier. Dans les deux cas, les financements existent, mais qu'en est-il pour le géomètre-expert et son cabinet ? Pour Wilfried Maduli, membre du bureau de l'UNGE, « *les personnes en reconversion professionnelle sont très matures et très motivées ; elles prennent vite leurs marques dans le cabinet* ». La solution ? « *Nous n'avons pas le choix !* » ●